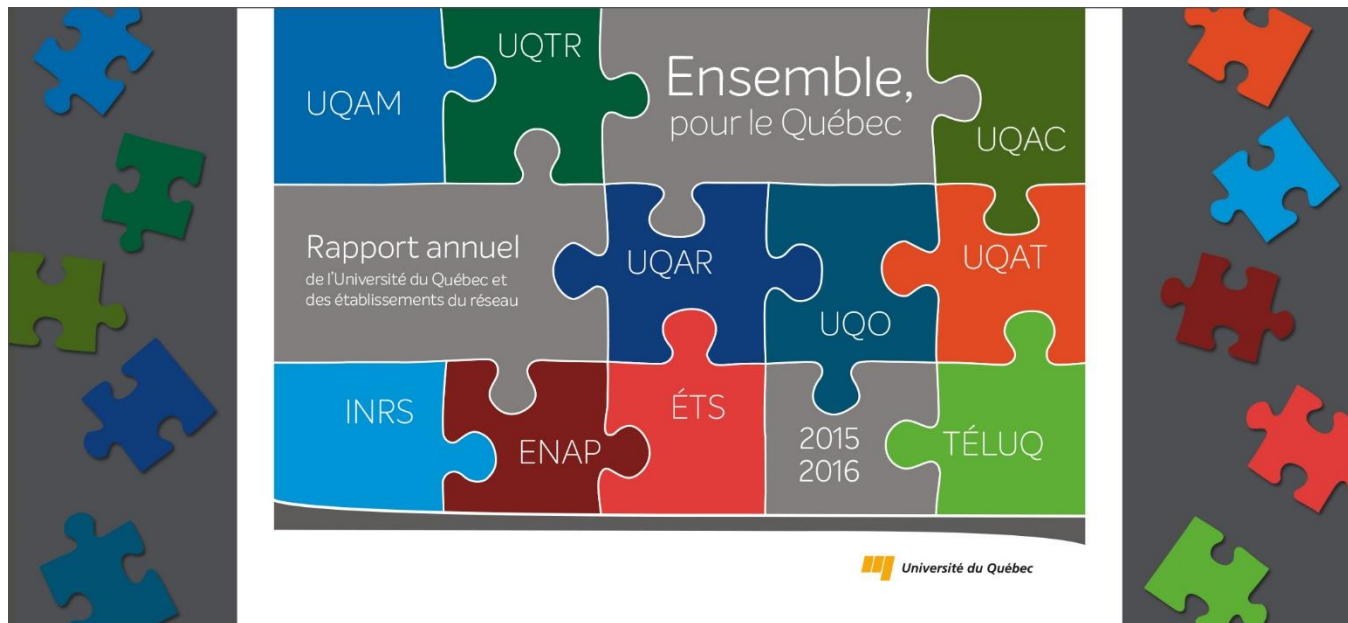


NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

SEPTEMBRE 2017 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 27 SEPTEMBRE 2017



RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2017 (2017-9-AG)

NOMINATION

Comité de retraite du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé les personnes suivantes au comité de retraite du RRUQ à titre de membres désignés par leur corporation :

- **M. Mario Beauséjour**, cadre-conseil – optimisation des ressources à la Direction du développement stratégique et des ressources de l'ÉTS, pour un mandat de trois ans, soit du 14 décembre 2017 au 13 décembre 2020;
- **M. Claude Arbour**, directeur de l'administration et des finances de l'INRS, pour la durée non écoulée du mandat de Mme Ginette Belleau, soit du 27 septembre 2017 au 23 mai 2019.

Comité de retraite du régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé M. Érick Chamberland, doyen des affaires départementales de l'UQAC, au comité de retraite du RRCCUQ à titre de membre désigné par la corporation de cet établissement pour un mandat de trois ans, soit du 27 septembre 2017 au 26 septembre 2020.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Données préliminaires sur les inscriptions universitaires 2017-2018

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance des données préliminaires sur les inscriptions de la rentrée universitaire 2017-2018 dans les établissements du réseau de l'Université du Québec.

En date du 15 septembre dernier, les inscriptions globales connaissent une baisse pour une deuxième année consécutive, soit 1,3 % par rapport à l'an dernier, et 1,8 % depuis 2015. Cette diminution s'observe pour les inscriptions au premier cycle puisque les cycles supérieurs affichent une croissance des inscriptions pour une deuxième année de suite.

Enquête sur les indicateurs de conditions de poursuite des études (ICOPE)

Une fois tous les cinq ans, l'enquête ICOPE réalisée par la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec permet aux établissements du réseau de mieux connaître la réalité des étudiants qui entreprennent un nouveau programme d'études. L'information obtenue donne ainsi la possibilité aux dirigeants des établissements de mettre en place des stratégies de soutien à la réussite mieux adaptées aux besoins de leurs étudiants.

Le profil de la population étudiante tracé par l'enquête porte sur les caractéristiques sociodémographiques et académiques des étudiants, leurs conditions de vie, leurs motivations, l'intérêt pour leur programme d'études, la connaissance qu'ils en ont, de même que les liens qu'ils entretiennent avec le marché du travail.

Les principaux résultats du rapport de l'enquête ICOPE 2016 ont été présentés à l'Assemblée des gouverneurs. Le document est disponible à l'adresse suivante : http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_enquete_icope_2016_vf.pdf

Délivrance de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 3 532 diplômes à des étudiants de l'UQTR (407), de l'UQAC (466), de l'UQAR (360), de l'UQO (485), de l'UQAT (690), de l'INRS (31), de l'ENAP (261), de l'ÉTS (533) et de la TELUQ (299). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont délivré 677 041 diplômes.

Grandes initiatives réseau en santé et services sociaux

Le volet grande initiative réseau du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) permet de soutenir des initiatives thématiques à grande portée, déterminées annuellement par les membres de la commission de l'enseignement et de la recherche.

Le processus de développement de la grande initiative réseau en santé et services sociaux, les orientations retenues ainsi que les prochaines étapes ont été présentés à l'Assemblée des gouverneurs. Cette initiative vise le développement général du secteur de la santé tant pour les programmes d'études aux trois cycles, la recherche et les liens avec la collectivité.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Université du Québec – Institution d'un régime d'emprunts à long terme

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à instituer un régime d'emprunts à long terme d'un montant maximum de 98 887 744 \$ jusqu'au 30 juin 2018. Cet emprunt est également autorisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Ce régime permet à l'Université du Québec de conclure des transactions d'emprunts pour le financement à long terme des dépenses d'investissements réalisés par les établissements du réseau dans le cadre des enveloppes budgétaires prévues au Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI).

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants ont été déposés aux membres de l'Assemblée des gouverneurs :

- [Rapport annuel 2015-2016 de l'Université du Québec et des établissements du réseau;](#)
- [Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.](#)